

REGISTRE DU CONSISTOIRE DE MONTESTRUCQ 1642-1663.

Michel Grosclaude

Je désirerais verser les textes qui suivent au dossier d'une question difficile : le protestantisme a-t-il été un facteur de francisation en pays d'Oc, y a-t-il été le véhicule de l'introduction de la langue française ? La question a été peu abordée. La raison majeure est à mon sens, le peu d'intérêt qu'on porte, en France, aux problèmes linguistiques : les langues autres que le français étant ravalées au rang de "patois". Quant aux historiens, ils ont peut-être un peu oublié que l'homme est avant tout un être qui parle (homo loquens) et que lorsqu'on parle, on parle toujours une certaine langue.

De fait, quand la question est évoquée, elle se trouve résolue a priori par l'affirmative. Calvin ne venait-il pas du Nord ? La diffusion de la Bible ne s'est-elle pas faite par des traductions françaises ? Mais alors on se trouve devant un paradoxe historique que je formulerai ainsi : Comment une religion nouvelle qui répudie le latin comme langue du culte pour mieux aller au peuple, a-t-elle pu se répandre en prêchant dans une langue que le peuple ne comprenait pas ?¹

Et puis, il y a le cas particulier du Béarn où la langue d'Oc était langue d'état.

Je ne vais pas traiter cette question à fond ici². Je me contente donc de verser au dossier le Registre des délibérations du consistoire de Montestrucq, village de la région d'Orthez. Il s'agit d'un petit cahier manuscrit d'une soixantaine de pages. Il est entièrement écrit en occitan. Une lecture rapide montre des écritures différentes à chaque article et non calligraphiées qui laissent penser que les textes n'ont pas été rédigés par des spécialistes de l'écriture (scribes de notaires), mais par les intéressés eux-mêmes, sur le moment. Il contient un relevé des actes de baptêmes, des mariages et les comptes faits au jour le jour après le prêche. Voici quelques extraits de ce registre :

TEXTE DU REGISTRE

MARIAGES

¹ On pourrait discuter longuement sur la connaissance du français par les populations du Midi à l'époque de la Réforme. Je signalerai simplement un fait: en 1958 quand je suis arrivé en Béarn, il y avait encore quelques enfants qui ne parlaient pas français en arrivant à l'âge scolaire.

² Je l'ai fait plus longuement dans la revue *Per Noste-Pays gascons* (n° 166-167 janvier-avril 1995). Ces deux articles que j'y ai consacrés sont écrits en béarnais.

Lou 27 de septesme 1648 son espous daniel de bordenabe daraujuzon et susane deu trouilh de montastrucq.

Lo medis jour que desus [26/05/1652] espousa pierre de bordanabe de Sallesmongiscart et jeanne de laa de montastrucq.

BAPTÊMES

Lou 19 de marxs 1645 en estat baptisat ung enfant filh darnaut de troilh de montestrucq et johanne de maysonabe sa molhe payrin pierre de maysonabe et mayrine johanne de maysonabe lou nom de lenfant es pierre.

Lou 27 de feurer 1650 es estat batisat un enfant filh de arnautou deu casiau abitant a joanbrac et de joanne de joanbracq sa mouther payri dabid de casiau et mayrie cataline de castailhou douzenx et lou nom de lenfant es dabid

COMPTES

Lo 18 de gener 1643 ses amassat a la sortide deu preche vint et un ardots et miey

Lou 30 daost 1643 ses amassats a la sortide deu preche dus ardots et tres bacquetes et detz tolozaas

Lo 27 de Marxs 1644 fo amassat dus franxs vingt et nau ardots deusgoals en es estat bailhat au regent une liure.

Lou 10 de Juing 1646 ses amassats a la sortide deu preche onze ardots ung dine duas bacquettes deusquoalz en estat bailhat quoaatte arditz a margarida de precilhou.

Lou 21 dabriu milh VI^C [sheis cents] quoarante et sept ses amassat a la sortide deu preche ung franc et tout incontinent es estat bailhat a lartigues dotze ardots daumoyne

Item es estat bailhat a Joanne de Lenbeye vingt ardots per lous portar a sa may quy es avugle.

Item a marguaride de precilhou sieys ardots dus diners reste demore en maas de Jacque de Laa vingt et ung ardots et un diner.

DANS LA LANGUE ACTUELLE

(en orthographe restituée actuelle).

Lo 27 de seteme que son estats espós Danièl de Bordenava de Laujuson e Susana deu Trolh de Montestruc.

Lo medish dia que dessus esposàn Pèir de Bordenava de Salas e Joana de Lar de Montestruc

Lo 19 de març 1645 qu'ei estat batiat un mainatge, hilh d'Arnaut de Trolh de Montestruc e Joana de Maisonava la soa molher. Pairin Pèir de Maisonava e mairia Joana de Maisonava. Lo nom deu mainatge qu'ei Pèir.

Lo 27 de heurèr qu'ei estat batiat un mainate hilh d'Arnauton deu Cassiau abitant a Joanbrac e de Joana la soa molher. Pairin David de Cassiau³ e mairia Catalina de Castelhon⁴ d'Ozenx e lo nom deu mainatge qu'ei David.

Lo 18 de genèr que s'ei amassat a la sortida deu predic vint-e-un ardots e miei.

Lo 30 d'aost que son estats amassats a la sortida deu predic dus ardots e tres vaquetas e dètz tolosans.

Lo 27 de Març qu' estón amassats dus francs vint-e-nau ardots deusquaus en ei estada balhada au regent ua liura.

Lo 10 de Junh 1646 que son estats amassats a la sortida deu predic onze ardots, un diner, duas vaquetas, deusquaus son estats balhats quate ardots a Margalida de Precilhon⁵.

Lo 21 d'abriu mil sheis cents quarante e sèt que son estats amassats a la sortida deu predic un franc e tot incontinent qu'ei estat balhat : - a Lartigada dètz ardots d'aumòina.

- Item qu'ei estat balhat a Joana de [] vint ardots per los portar a la soa mair []. - Item a Margalia de Precilhon vint ardots e dus diners. Reste que demoran en man de Jaquan de Lar⁶ vint-e-un ardots e un diner.

³- Cassiau. Une maison de ce nom est mentionnée en 1385 à Lanneplaa.

⁴- Castelhon. Lecture de ce nom confirmée par le recensement de 1385 à Ozenx.

⁵- Precilhon. Lecture de ce nom confirmée par le recensement de 1385 a Montestrucq.

⁶- Laa /Lar. Une maison de ce nom est mentionnée en 1385 à Lanneplaa.

Une page du registre de Montestrucq
(Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques 4 E 402)

COMMENTAIRE HISTORIQUE

Nous apprenons par ce texte que le Consistoire de Montestrucq paye un "régent" c'est-à-dire un instituteur.

Nous apprenons aussi, par les listes des personnes bénéficiant de secours en argent, que le Consistoire de Montestrucq regroupait les villages actuels de: Montestrucq, Ozenx, Lanneplaa, Sainte-Suzanne et l'Hôpital d'Orion.

Malheureusement, le caractère très concis des indications portées dans ce texte ne permet pas d'apporter de réponse aux questions essentielles que nous pourrions nous poser. On y chercherait en vain des indications permettant de savoir :

- Dans quelle langue s'exprimait le pasteur dans son prêche.
- S'il y avait des traductions occitanes / béarnaises de la Bible ou de passages de la Bible.
- Si on y connaissait et utilisait le psautier d'Arnaud de Salette.
- Quelles matières enseignait le Régent et (éventuellement) avec quel "matériel pédagogique" et surtout dans quelle langue, bien que selon toute vraisemblance il ne puisse s'agir que de l'occitan / béarnais.

En somme, le livre de Montestrucq nous apporte peu d'éléments pour répondre à la question d'ensemble : le protestantisme a-t-il été un véhicule de l'introduction de la langue française en Béarn ? Il n'en reste pas moins que le livre est presque totalement écrit en occitan/béarnais. On trouve quelques passages en français, mais extrêmement minoritaires. Ce fait est déjà, en lui-même, significatif : les protestants de Montestrucq ne se croient pas obligés à écrire en français. Pour eux, le fait d'être protestant n'implique pas un passage nécessaire à la langue française.

COMMENTAIRE LINGUISTIQUE.

Tout Béarnais connaissant peu ou prou sa propre langue n'aura évidemment aucun mal à comprendre la totalité du texte. Mais il n'y reconnaîtra pas sa langue familière. Les principales différences qui sautent aux yeux sont les suivantes:

- Notre texte n'utilise jamais l'énonciatif QUE devant le verbe principal.
- Le possessif est utilisé sans article (ex: sa may), alors que la langue actuelle dirait : la soa mair.
- Là où la langue actuelle dit heurèr (= février), hilh (= fils), le texte dit: feurèr, filh. En somme, le f initial du latin est maintenu contrairement à l'usage de la langue parlée qui l'a transformé en h.
- Là où la langue actuelle dit mairia (= marraine), ua (= une), notre texte écrit souvent mayrine, une. Autrement dit, il maintient le n situé entre deux voyelles alors que la langue parlée le fait disparaître.
- Le mot jorn (= jour) employé au lieu du mot dia.

Toutes ces caractéristiques n'ont rien d'exceptionnel. On les retrouve partout. J'ai sous les yeux le livre des Délibérations de Sauvelade, village proche de Montestrucq, qui est de la même époque. Il ne concerne en rien des affaires religieuses. Il présente exactement les mêmes caractéristiques. La langue écrite par les protestants de Montestrucq au XVIIe s. (tout en étant indiscutablement de l'occitan/béarnais) n'est certainement pas la langue que parlaient ces gens dans leur vie quotidienne. Nous avons affaire ici à une langue de scripta.. Il est probablement malaisé à des Français de comprendre cette différence entre langue parlée et langue de scripta. Si nous étions suisses, parlant l'allemand dialectal et écrivant l'allemand standard, nous en serions sans doute moins surpris. D'ailleurs, il faut rappeler cette vérité générale que la parole et l'écriture sont deux comportements différents. Il n'est pas naturel d'écrire comme on parle. En particulier, les gens qui ont peu l'habitude d'écrire n'écrivent jamais spontanément comme ils parlent mais comme ils pensent qu'on doit écrire. Ils se conforment à des modèles.